



Apaf.feucherolles@gmail.com



<https://apaf-feucherolles.fr>



<https://www.facebook.com/apaffeucherolles>

Notre association, créée à l'ouverture du collège Jean Monnet de Feucherolles, représente les parents d'élèves auprès de l'administration et des enseignants de l'établissement en dehors de toute considération idéologique, politique, religieuse ou syndicale. Autonome, elle est devenue un acteur clé de la vie de l'établissement. Son action contribue à consolider les liens entre parents, enfants et acteurs du système éducatif.

Nos actions :

Interventions auprès du Rectorat, du Conseil départemental, de Transdev pour accélérer la mise en œuvre de solutions efficaces en cas de besoin (absence de longue durée, transport scolaire, qualité de la cantine...)

Participation à toutes les réunions (Conseils d'administration du collège, Conseil de discipline, Conseils de classe, Restauration, Foyer coopératif, Hygiène et sécurité, ...)

Représentation des parents d'élèves et rencontre régulière de la direction du collège sur des points de fonctionnement (enseignement à distance...)

Implication dans la **co-gestion du foyer** auprès des enseignants et lors des manifestations du Collège (Cross, brocante..),

Accompagnement des parents face aux situations difficiles,

Information régulière de nos adhérents par mail, page Facebook et compte whatsapp,

Diffusion des comptes-rendus des conseils d'administration

Actions ponctuelles : distribution de masques pour les collégiens dans le cadre de la pandémie, lettre et pétition pour obtenir un professeur de technologie, installation d'un sapin de Noël pour les enfants...

Nos objectifs :

Etre votre porte-parole, votre représentant lors des dialogues avec l'établissement lors des conseils de classe, des conseils d'administration.

Maintenir un dialogue constructif régulier avec l'administration et les enseignants pour privilégier l'intérêt des élèves.

DORENAVANT L'INSCRIPTION A L'APAF SE FAIT EN LIGNE

Votre adhésion et votre soutien renforcent notre crédibilité auprès du collège, de l'inspection académique et des différents interlocuteurs.

Le montant de l'adhésion est de 15 €. Vous pouvez choisir de faire un don supérieur, si vous le souhaitez.

L'adhésion est dématérialisée, elle s'opère via le site « helloasso.com ».

<https://www.helloasso.com/associations/association-des-parents-d-eleves-autonome-du-colle/adhesions/adhesion-et-cotisation-apaf-2021-2022>

Attention ! le site propose de faire un don. L'APAF se chargera de le faire.

Avant de régler votre cotisation, il vous suffira de cliquer :

« Modifier » à l'invitation de « votre contribution au fonctionnement de HelloAsso »

Puis de cliquer sur :

Je ne souhaite pas soutenir HelloAsso

Scanner le QR Code

